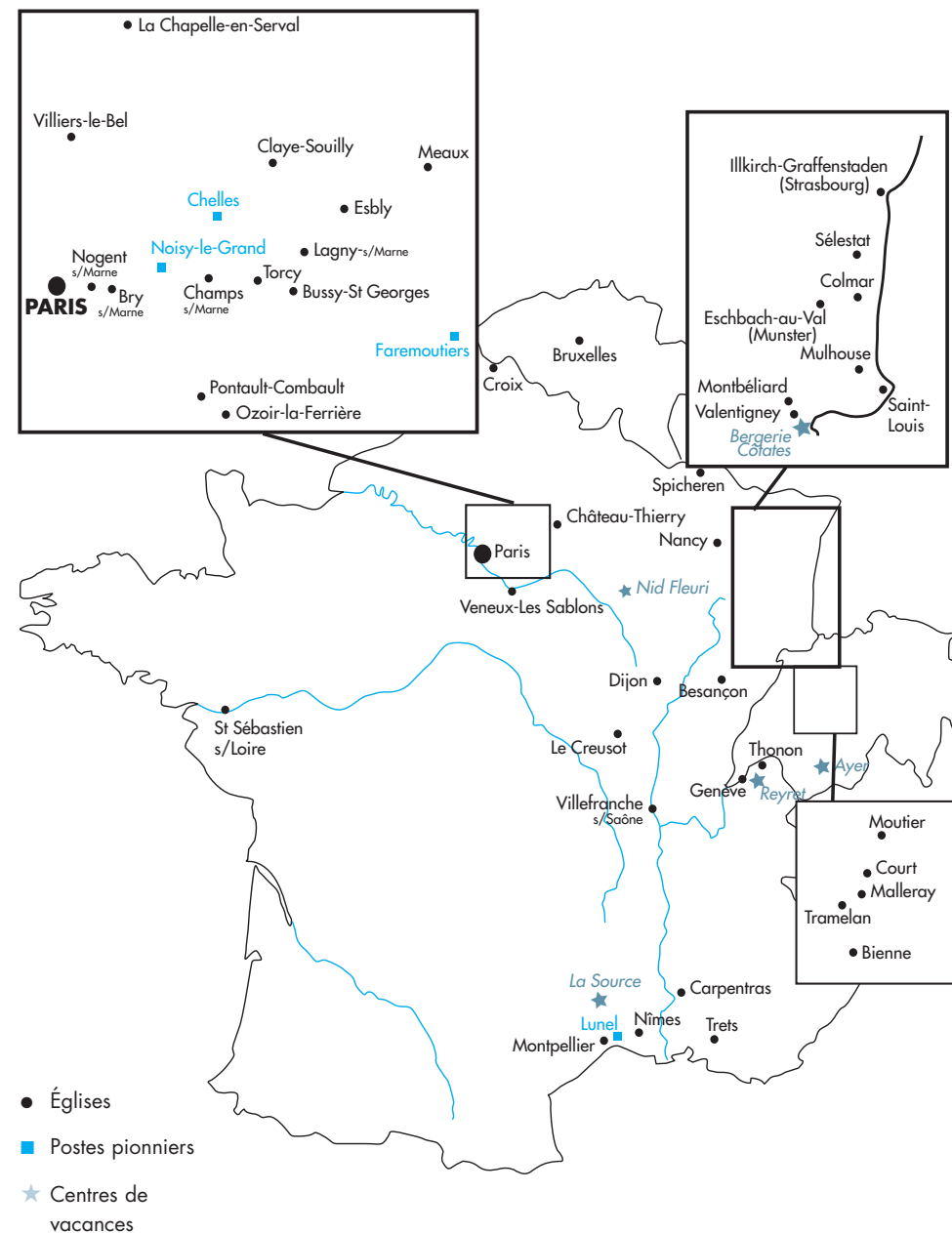


SOMMAIRE

Présentation	3
Aperçu historique	4
À la poursuite d'un idéal	6
Confession de foi	7
Principes ecclésiastiques	11
Extraits des statuts	13
Fonctionnement	14
Activités	15
Relations extérieures	17
Liste des Églises et des centres de vacances	19
Œuvres, associations, renseignements divers	22
Carte	23

Nous vous invitons à retrouver ces informations
régulièrement mises à jour sur notre site web :
associationbaptiste.com

Pour toute information, écrire au président
ou au secrétaire de l'Association à l'adresse du siège social :
72 rue de Sèvres F-75007 PARIS



ŒUVRES

- **CCCM : Centre de culture chrétienne**, imprimerie et bibliothèque
9 rue des Charpentiers, F-68100 MULHOUSE
Tél. 03 59 07 13 (bur.) - Tél. 03 89 32 09 50 (impr.) - Fax : 03 89 43 11 54
E.mail : imprime.bn@wanadoo.fr
- **Librairie biblique « Parole vivante »**,
175 rue de Belfort, F-25000 BESANÇON - Tél. 03 81 61 41 75
- **Mission biblique en Côte d'Ivoire et Haïti :**
En France : 41 rue Th. Honoré, F-94130 NOGENT-SUR-MARNE
Tél. 01 48 73 77 16 - Fax 01 48 77 62 46 - CCP 17 376 84 T Paris
En Suisse : D. Salzmann, rue Neuve 50, CH-2740 MOUTIER
Tél (00-41)32 493 69 75 - Email : danisal@vtx.ch

Site Internet : <http://members.aol.com/MissBibliq/> - E.mail : MissBibliq@aol.com

NOS ASSOCIATIONS

- **AEEBLF** : 72 rue de Sèvres F-75007 PARIS
- **ABRIF** : Association baptiste en région Ile de France (gestion des activités culturelles des Églises de l'Association en Ile de France : jeunesse, enfants, communion fraternelle) : 34 Avenue du Général de Gaulle, F-77330 OZOIR-LA FERRIÈRE
Tél. et fax : 01 60 02 91 27
- **SAB** : Services Association baptiste (promotion des activités telles que conventions, conventions jeunesse...), 9 rue des Charpentiers, F- 68100 MULHOUSE.
- **Union évangélique d'Églises baptistes de France**
72 rue de Sèvres, F-75007 PARIS
- **Union évangélique d'Églises baptistes de Suisse**
rue du Temple 13, CH 2738 COURT

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- AEF : Alliance évangélique française, 47 rue de Clichy, F-75311 PARIS CEDEX 09
- AEPF : Assoc. d'Églises de professants, 85 av. de Cherbourg, F-78740 VAUX/SEINE
- FEF : Fédération évangélique de France, BP 18, F-65290 JUILLIAN tel 05 62 32 98 16
- MEBF : Mission évangélique baptiste en France, 9 rue de la Mairie, F-77185 LOGNES
tel 01 60 17 91 74 - Fax 01 64 62 90 20
- SHDBF : Société d'histoire et de documentation du baptême en France,
48 rue de Lille, F-75007 PARIS

PRÉSENTATION

L'Association évangélique d'Églises baptistes de langue française (AEEBLF)

L'Association évangélique d'Églises baptistes de langue française (AEEBLF) est heureuse de se présenter.

Chaque Église a son histoire, son cheminement, ses spécificités. Elle est le reflet des circonstances, du lieu, et des personnes qui ont contribué à forger sa personnalité.

Elle est aussi et surtout le fruit de la grâce infiniment variée de Dieu.

Il en va de même pour une association d'Églises comme la nôtre. Elle désire accomplir la vocation que Dieu lui adresse, en le proclamant à nos contemporains et en entretenant de bonnes relations fraternelles avec d'autres unions d'Églises évangéliques, notamment en France, en Suisse et en Belgique.

Notre souhait est que les informations présentées dans cette plaquette permettent de se faire une idée claire de ce qui réunit les Églises de l'AEEBLF, de ce qu'elles partagent et de ce qui oriente leur perspective commune.

APERÇU HISTORIQUE

L'Association évangélique d'Églises baptistes de langue française, dont la fondation a été décidée par les représentants accrédités des Églises de Colombes, Court, La Chaux-de-Fonds, Nîmes, Paris (Bonne Nouvelle) et Tramelan, réunis à Colombes, en conférence officielle les 14 et 15 juillet 1921, a été déclarée définitivement constituée par la conférence générale extraordinaire du 1^{er} novembre 1923, tenue à Montbéliard (Préambule des statuts de l'Association).

L'Association a été fondée en 1921, mais les Églises qui l'ont constituée, et plusieurs de celles qui les ont rejointes par la suite, avaient déjà tout un passé : la plus ancienne avait vu le jour en 1850.

C'est dans la lignée d'un mouvement bien antérieur encore que nous pouvons nous situer, au confluent de la Réforme et de la Réforme Radicale. Celle-ci, rompant avec la tradition ecclésiastique qui s'était peu à peu imposée au long du Moyen Âge, voulut revenir à un esprit et une pratique plus proches de ceux des Églises du Nouveau Testament. Dans les années 1520 se formèrent des Églises dont le recrutement reposait, non plus sur la succession automatique des générations, mais sur la foi personnelle. Le baptême y retrouvait la valeur d'un témoignage rendu par le croyant à Jésus-Christ, son Seigneur et Sauveur. De là sont issues les Églises anabaptistes, mennonites, et les Églises de type congrégationaliste, ainsi que les Églises baptistes.

Cependant, la violence des persécutions religieuses, qui sévirent pendant longtemps sur le continent européen, ne permit pas au baptisme de s'y développer aussi tôt et aussi vite qu'en Amérique. Il fallut attendre le XIX^e siècle pour qu'il apparût en territoire francophone. L'œuvre débuta vers 1820, dans le Nord de la France, et s'étendit progressivement vers Paris, la Bretagne, l'Est et le Midi.

Cette évolution aboutit, à l'aube du XX^e siècle, à la formation de deux groupements d'Églises baptistes, dénommés « franco-suisse » et « franco-belge ». Ils entretenirent de bonnes relations fraternelles, mais une tentative d'unification après la Première Guerre mondiale échoua en raison de divergences de doctrine, de méthode, et aussi pour des questions de personnes.

Le 5 mai 1921, les responsables des Églises de Paris-rue-de-Naples, Colombes et Nîmes (pour la France), de Tramelan, La Chaux-de-Fonds et Court (pour la Suisse) décidèrent de proposer à leurs assemblées respectives de former une nouvelle association. En juillet de la même année, les représentants des six Églises déjà mentionnées, ainsi que de trois autres (Lyon, Montbéliard et Valentigney), réunis à Colombes, fondèrent **l'Association évangélique d'Églises baptistes de langue française**, dont les **statuts** furent adoptés en 1923 et la **confession de foi** l'année suivante.

Tramelan

Église évangélique baptiste, rue Albert Gobat 9, CH-2720 TRAMELAN

Trets

Église protestante évangélique baptiste, 19 cours Esquiros, F-13530 TRETTS

Valentigney

Église évangélique baptiste, 16 rue de Villers, F-25700 VALENTIGNÉY

Veneux-Les Sablons

Église évangélique baptiste, 13 rue Berthelot, F-77250 VENEUX-LES SABLONS

Villefranche-sur Saône

Église évangélique baptiste, 22 rue Boiron, F-69400 VILLEFRANCHE s/SAÔNE

Villiers-le-Bel

Église protestante évangélique, 12 rue V. Gouffé, F-95400 VILLIERS-LE-BEL

POSTES PIONNIERS

Chelles

Renseignements : Thierry HIRSCHY 01 60 05 13 61 ou 01 60 06 15 91 ou epecum@neuf.fr

Faremoutiers

Renseignements : Thierry COCHET 01 64 07 28 61 ou famillecochet@libertysurf.fr

Lunel

La Maison de l'Évangile, 19 avenue du Vidourle F-34400 LUNEL

Noisy-le-Grand

Renseignements : McTair WALL 01 64 68 04 77 ou wallmc@neuf.fr

CENTRES DE VACANCES / ASSOCIATIONS ORGANISATRICES

- « **La Bergerie** » Association *Vie Nouvelle*
6 rue des Pervenches, F-25310 ROCHES-LÈS-BLAMONT
Tél. 03 81 35 12 10
- « **Les Côtates** » Association *La Bonne Nouvelle - Séjours*
9 rue des Charpentiers, F-68100 MULHOUSE
Tél. 03 89 59 07 13
- « **La Source** » Association *La Source*
1249 ch. de la Combe des Oiseaux, F-30900 NÎMES
Tél. 04 66 23 19 93
- « **Le Reyret** » Association *La Bonne Nouvelle*
5 rue Anatole France, F-74100 AMBILLY
Tél. 04 50 38 79 70
- « **Le Nid Fleuri** » Association *Le Nid Fleuri*
163 bis rue Belliard, F-75018 PARIS
Tél. 01 46 27 43 12

Lagny-sur-Marne

Église protestante baptiste : 9 av. Albert Camus, F-77400 LAGNY-SUR-MARNE

Le Creusot

Église protestante évangélique « Vie Nouvelle », 20 rue Albert 1^{er}, F-71200 LE CREUSOT

Malleray

Église évangélique baptiste, rue Ch. Schaüblin 6, CP 231 CH 2735 MALLERAY

Meaux

Église évangélique baptiste, 55 av. J.H.Dunant, F-77100 MEAUX

Montbéliard

« La Bonne Nouvelle » 13 rue Viette, F-25200 MONTBÉLIARD

Montpellier

Église évangélique baptiste, 43 Passage de l'Imprimerie, F-34070 MONTPELLIER

Moutier

Église évangélique baptiste, rue Centrale 60, CH 2740 MOUTIER

Mulhouse

« La Bonne Nouvelle », 9 rue des Charpentiers, F-68100 MULHOUSE

Nancy

Église évangélique baptiste, 50 rue Stanislas, F-54000 NANCY

Nîmes

Église évangélique baptiste, 1249 Ch. de la Combe des Oiseaux, F-30900 NÎMES

Nogent-sur-Marne

Église évangélique, 1 rue Th. Honoré, F-94130 NOGENT-SUR-MARNE

Ozoir-La Ferrière

Église protestante évangélique, 34 av. du G^{ral} de Gaulle, F-77330 OZOIR-LA FERRIÈRE

Paris 7^{ème}

Église évangélique baptiste de Paris-Centre, 72 rue de Sèvres, F-75007 PARIS

Paris 18^{ème}

Église du Tabernacle, 163 bis rue Belliard, F-75018 PARIS

Pontault-Combault

Église protestante baptiste, 42 av. des Chardons, F-77340 PONTAULT-COMBAULT

Saint-Louis

« La Bonne Nouvelle », 9 rue du Paradis, F-68300 SAINT-LOUIS

Saint-Sébastien-sur-Loire (Nantes)

Église év. baptiste des Pays de Loire, 177 rue de Clisson, F-44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Sélestat

Église évangélique baptiste, 25 rte de Strasbourg, F-67600 SÉLESTAT

Spicheren

Église évangélique baptiste, 28 rue Nationale, Brême d'Or, F-57350 SPICHEREN

Thonon-les-Bains

Église évangélique baptiste, 24 av. d'Évian, F-74200 THONON-LES-BAINS

Torcy

Église évangélique baptiste Franco-Vietnamienne, 30 rue du Bel Air, F-77200 TORCY

L'œuvre connut des débuts difficiles et de graves problèmes matériels, mais n'en continua pas moins, dans une réelle unité d'esprit à laquelle contribuèrent la publication du **Lien fraternel** et la tenue régulière de ses conférences. En 1931, l'Association réunissait 13 Églises comptant ensemble quelque 1100 membres. C'est vers cette époque que s'établirent des relations bienfaitantes avec les chrétiens du Canada, notamment avec le séminaire baptiste de Toronto, qui a formé plusieurs des pasteurs de l'Association.

Après les épreuves de la Seconde Guerre mondiale, l'Association retrouva une croissance à peu près régulière : 17 Églises en 1947, 23 en 1971, 26 à la fin des années 1990, avec un nombre de membres approchant les 1600.

Une grande similitude dans les positions doctrinales comme dans la conception du témoignage chrétien à rendre au sein du monde évangélique français, un même désir d'évangéliser et de créer de nouvelles Églises, ont conduit l'Association à tisser des liens de plus en plus forts avec l'**Alliance baptiste évangélique de Paris Est et Nord**. Cette association, créée lors d'une assemblée générale constitutive à Hautefeuille le 11 juin 1984, réunissait des Églises fondées à partir des années 1960 suite à une vision et une action missionnaires anglo-saxonnes : évangéliser et implanter des Églises dans le Nord et l'Est de la région parisienne. De 1999 à 2001, toutes les Églises de l'Alliance ont progressivement et individuellement rejoint l'Association.

Lors de la conférence des délégués de l'Association d'août 2001, l'**Église baptiste du Tabernacle** (Paris 18^e), qui, depuis 1920, avait suivi un chemin indépendant de toute union d'Églises, a rejoint elle aussi l'Association.

En 2005, l'AEEBLF comptait donc 45 Églises et 2600 membres. Cette croissance ne peut que susciter la reconnaissance envers Dieu qui sème, fait croître et préserve la qualité de la communion, les bonnes relations entre les diverses communautés qui composent l'Association.

L'horizon s'élargit, les responsabilités se multiplient. Les moyens, qui restent faibles, incitent à la modestie et à la prudence, mais dans la foi et l'espérance. Puissions-nous, tout en nous édifiant, nous-mêmes et nos Églises, apporter au mouvement évangélique de nos pays une contribution que nous souhaitons fidèle et utile, et prendre notre part au projet de Dieu, qui est de « manifester aujourd'hui par l'Église les aspects infiniment variés de sa sagesse » (Éph. 3:10).

Ce qui caractérise notre association d'Églises, ce ne sont pas seulement son attachement aux doctrines bibliques résumées dans sa confession de foi, ou sa fidélité à ses principes ecclésiastiques. C'est aussi ce qu'il faut bien appeler un « esprit », quelque chose d'un peu insaisissable, que l'on ne peut pas couler dans des formules trop tranchantes, mais dont l'observateur éprouve la réalité. Un esprit qui, comme de juste, inspire des attitudes et des comportements, qui est donc déjà à l'œuvre ; mais qui est, en même temps, objet de désir, de recherche et d'attente, comme un idéal à la fois proche et lointain.

Cet esprit, on le perçoit, croyons-nous, dans la chaleur de nos rencontres, dans la liberté de nos rapports, dans le prix que nous accordons à la relation fraternelle. Nos conventions, nos pastorales sont riches de cette amitié et vivent de cette liberté.

Mais on peut le reconnaître aussi dans notre attitude devant la Parole de Dieu, qui nous appelle à penser sainement, librement et profondément, d'une pensée qui ne soit pas abstraite, mais en prise avec le réel.

De là l'importance que nous accordons à la recherche de la qualité, celle de l'enseignement, celle aussi de la vie, le premier étant au service de l'autre : la vie « en Christ » ne saurait être médiocre.

Cette recherche peut nous éviter les facilités des surenchères comme les illusions des engouements et des modes. Elle nous conduit à faire de l'équilibre, dans la pensée comme dans l'action, l'une de nos plus constantes préoccupations.

Nous avons le souci d'une évangélisation qui ne soit pas superficielle : le but n'est pas seulement d'obtenir une conversion, mais aussi un engagement à suivre le Christ. La vocation des Églises n'est-elle pas de former des chrétiens adultes ?

Aussi voulons-nous donner à l'Église locale toute la place qu'elle mérite. Image, manifestation et réalisation (à son échelle !) du corps de Christ, école de vie, de fraternité et de service, elle est bien cette « communauté que Dieu s'est acquise pour qu'elle proclame les merveilles de celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière » (1Pi 2.9), communauté de frères, qui ne sépare pas la Parole du service et ne conçoit pas de service sans amour.

Cet amour se manifeste dans le concret de la vie quotidienne, son domaine privilégié, mais il ne s'enferme pas pour autant dans les limites — elles seraient vite trop étroites — de la seule assemblée locale.

45 ÉGLISES EN 2005

Besançon

Église évangélique baptiste, 175 rue de Belfort, F-25000 BESANÇON

Bienne

Église évangélique baptiste indépendante, Rue Dufour 34, CH-2502 BIENNE

Bruxelles

Église protestante évangélique de Schaerbeek, Rue Rasson 50, B-1030 BRUXELLES

Bry-sur-Marne

Église évangélique baptiste, 1 rue de la Passerelle, F-94360 BRY-SUR-MARNE

Bussy-Saint-Georges

Église protestante évangélique, 16-18 bd de Lagny, F-77600 BUSSY-ST-GEORGES

Carpentras

Temple protestant évangélique, 67 rue du Temple, F-84200 CARPENTRAS

Champs-Val Maubuée

Église protestante évangélique, LCR lisière, allée de la Lisière, F-77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Château-Thierry

Église évangélique baptiste, 5 rue Jean de la Fontaine, F-02400 CHÂTEAU-THIERRY

Claye-Souilly

Église protestante évangélique, 44 bis rue Jean Jaurès, F-77410 CLAYE-SOUILLY

Colmar

La Bonne Nouvelle, 11 rue de Berlin, F-68000 COLMAR

Court

Église évangélique baptiste, « La Chapelle », rue du Temple 13, CH-2738 COURT

Croix

La Bonne Nouvelle, 86 Bd Émile Zola, F-59170 CROIX

Dijon

La Bonne Nouvelle, 5 rue du Lycée, F-21000 DIJON

Genève

Église évangélique baptiste, « Eaux Vives », rue Cherbuliez 7, CH-1207 GENÈVE

Esbly

Église Protestante évangélique d'Esbly, 1 allée des Roses, F-77400 ESBLY

Eschbach-au-Val (Munster)

La Bonne Nouvelle, 1 rue Principale, F-68140 ESCHBACH-AU-VAL

Illkirch-Graffenstaden (Strasbourg)

Église évangélique baptiste, 6 av. Messmer, F-67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

La Chapelle en Serval

Ég. prot. év. bapt. de la Plaine de France, 14 rue de la Mairie, F-60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
(Ou : Centre André Malraux 1000 Club, PUISEUX)

Seine, à Nogent-sur-Marne ou au séminaire baptiste de Toronto.

En relation avec une mission américaine, l'Association a ensuite aidé à la fondation, à Madagascar, d'un séminaire baptiste qui a déjà formé plusieurs pasteurs malgaches. Pour le fonctionnement du séminaire, nous soutenons financièrement le directeur, un enseignant et quelques étudiants.

D'autre part, et cette fois en relation avec une association baptiste anglaise, nous soutenons un évangéliste malgache, spécialiste de l'évangélisation par la radio.

Enfin, nous avons apporté un soutien à l'œuvre humanitaire « Famonjena ».

En France même, depuis que les Églises de l'Alliance baptiste évangélique de Paris Est et Nord ont rejoint celles de l'Association, un partenariat s'est établi entre celle-ci et la MEBF (Mission évangélique baptiste en France), dont les premiers missionnaires étaient arrivés en France en 1962. Depuis 1974, leur travail d'implantation et de développement d'Églises est centré sur la banlieue Est de Paris, dans la région de Marne-la-Vallée. La MEBF est composée de trois missions étrangères : CB International (mission américaine), FEB International (mission canadienne) et l'Association of Baptist Churches of Ireland (mission d'Irlande du Nord).

Au delà du cadre baptiste, nous entretenons de bonnes relations fraternelles avec la plupart des **Unions d'Églises** de la mouvance évangélique et nous nous sentons solidaires de leur témoignage. Cette solidarité se manifeste par la participation de plusieurs des nôtres, d'une part à l'enseignement dans le cadre d'institutions comme la faculté de Vaux-sur-Seine, les instituts bibliques de Nogent-sur Marne et de Genève, et, d'autre part, à des rassemblements comme le Centre évangélique de Lognes.

Plusieurs de nos Églises ont par ailleurs adhéré récemment à l'Association des Églises de professants, dont nous nous sommes toujours sentis très proches ; d'autres font partie de la Fédération évangélique de France.

Ainsi, dans la **diversité** des réalités locales ou régionales, les relations particulières qu'entretiennent nos Églises avec leurs voisinages expriment tout naturellement une autre diversité, celle de nos situations, de nos sensibilités et de nos appréciations, sans que soit jamais contredite l'**unité** profonde qu'ont créée, entre nous, notre histoire commune et notre attachement à la Parole de Dieu. Cette diversité nous incite au contraire à donner tout leur poids aux principes qui fondent notre unité particulière, tout en manifestant, du moins nous l'espérons, quelque chose de « **la sagesse infiniment variée de Dieu** ».

Il est aussi dans l'esprit de l'Association de rester étrangère à tout sectarisme et de se réjouir de tout ce qui se fait au nom du Seigneur dans les autres milieux chrétiens. Attentives au monde qui les entoure, les Églises le considèrent avec une sympathie critique : critique, car il faut discerner, mais d'abord et toujours sympathie, car ce monde souffre, et « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils » (Jn 3.16), et qu'il a suscité les Églises pour en témoigner.

Esprit, ou idéal ? L'un et l'autre sans doute, mais qui ne sauraient avoir ni valeur ni force, s'ils n'étaient animés par ... le Saint-Esprit.

CONFESSION DE FOI

1. Le vrai Dieu

Nous adorons un seul Dieu, l'unique, en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit. Il est éternel, infini, immuable, tout-puissant, omniprésent, omniscient, parfaitement sage, saint, juste et bon. Il est esprit. Il est lumière et vérité. Il est amour. Il est le créateur de toutes choses. À lui sont dus, au suprême degré, confiance, obéissance, reconnaissance, amour et louange.

2. Les Saintes Écritures

Nous croyons que la Bible est la Parole que Dieu nous adresse. En elle réside la seule et infaillible règle de foi et de vie, ainsi que les critères fondamentaux pour éprouver toute doctrine, toute tradition, tout système religieux ou ecclésiastique et toute action chrétienne. La révélation qu'elle nous apporte ne saurait être modifiée ni complétée par aucune autre.

Nous croyons que le Saint-Esprit a souverainement présidé à l'origine et à la formation des soixante-six livres du recueil biblique. Nous croyons qu'il en a lui-même assuré l'enseignement parfait et l'entière vérité par l'intermédiaire des auteurs qui, dans leur humanité et par sa divine inspiration, ont contribué à nous communiquer la Parole de Dieu.

Nous croyons que la Bible révèle tout ce que nous avons à connaître pour parvenir au salut, pour vivre selon Dieu et trouver notre joie en lui.

3. La création et l'homme

Nous croyons que Dieu, dans sa parfaite bonté, a créé l'univers et tout ce qu'il contient. Nous croyons que cette création était, à l'origine, entièrement bonne, et qu'elle reste orientée vers la réalisation d'un projet de justice et d'amour.

Nous croyons que Dieu a créé l'homme et la femme en son image, pour les associer à son œuvre et à la manifestation de sa gloire.

4. La rupture et ses conséquences

Nous croyons que, créés moralement justes et bons, nos premiers parents ont consciemment désobéi à leur Créateur. Ils ont ainsi perdu leur condition première, et la création tout entière subit les conséquences de leur faute.

Nous croyons que, depuis lors, tous les hommes, leurs descendants, se trouvent séparés de Dieu, enclins au mal et asservis au péché. Ils transgressent les lois divines et demeurent, en conséquence, exposés à une perte éternelle. Satan, instigateur de la rupture entre l'humanité et son créateur, et ceux des anges qui, avec lui, contribuent à entretenir cet état de choses, sont voués à un châtement éternel.

Nous croyons que Dieu, dans sa bonté, a voulu offrir aux hommes un accès à sa grâce. Personnellement et directement responsable devant Dieu, tout être humain est ainsi appelé à déterminer librement son sort éternel par la position spirituelle qu'il prend durant sa vie, à la clarté des lumières qui lui sont accessibles.

5. Jésus-Christ et son œuvre

Nous croyons que, Parole éternelle de Dieu, le Fils Unique est devenu un homme en la personne de Jésus de Nazareth. Il est le Christ, le Messie promis par les prophètes. Conçu du Saint-Esprit et né d'une vierge, il est aussi réellement homme que réellement Dieu. Tout en s'étant volontairement abaissé, le Fils de Dieu a manifesté la même perfection dans le domaine du vrai et dans le domaine du bien. Tenté comme nous en toutes choses, il est demeuré parfaitement saint. Dans sa vie comme dans sa mort, il a pleinement accompli la volonté de Dieu, exprimé sa pensée et incarné l'immensité de son amour.

Au cours de son histoire, chacune de nos Églises a librement établi, avec d'autres milieux chrétiens, les relations qui lui paraissent compatibles avec son souci de l'unité du corps du Christ et ses convictions bibliques. Certains de ces liens peuvent avoir un caractère essentiellement local ; ils n'en témoignent pas moins d'une attitude inspirée par des principes qui nous sont communs. D'autres ont une portée plus large. Ainsi, l'adhésion d'une proportion importante de nos Églises à tel ou tel groupement ne peut manquer d'impliquer plus ou moins l'Association tout entière.

C'est le cas, en particulier, de l'Association baptiste européenne (A.B.E.) dont plusieurs de nos Églises font partie, et que certains de nos responsables ont même contribué à créer.

Cette association, qui s'est restructurée en 1994, regroupe pour le moment surtout des Églises baptistes francophones, anglophones et hispanophones. Elle se veut lieu de réflexion, d'encouragement et d'action, notamment lors des conférences qu'elle organise tous les deux ans. Elle a suscité ou favorisé en son sein des collaborations qui ont permis de constituer et de lancer sur le terrain des équipes d'évangélisation et d'ouvrir des postes pionniers. Un comité de liaison assure les relations entre les Églises, l'organisation des conférences et la mise en œuvre de projets communs.

L'Association entretient, par l'intermédiaire de l'Église du Tabernacle, une relation privilégiée avec l'Union des Églises, services et œuvres de Côte-d'Ivoire (UEESO, Union des Églises, évangéliques, services et œuvres de Côte-d'Ivoire). Organisée selon les principes baptistes, l'UEESO est l'union d'Églises issue du travail commencé en 1927 par la Mission biblique en Côte-d'Ivoire. Les Églises de l'UEESO, autonomes depuis plusieurs décennies, comptaient en l'an 2000 plus de mille lieux de culte. La Mission biblique demeure aujourd'hui un trait d'union entre les Églises d'Europe et l'UEESO, à laquelle elle continue d'apporter une aide matérielle et un personnel missionnaire. La Mission biblique a, plus récemment, étendu son activité en Haïti où elle collabore avec l'Union des Églises baptistes d'Haïti.

Cependant, les efforts missionnaires de l'Association se sont concentrés principalement sur Madagascar. Depuis cinquante ans, des liens étroits nous unissent à l'Association baptiste de la Grande Île. Dans le respect de son identité et de son indépendance, nous avons, pendant plusieurs années, aidé à la formation de pasteurs et d'enseignants malgaches en prenant en charge leurs frais de scolarité à Vaux-sur-

sur le présent. Il contribue à la fois à l'unité de nos Églises et à leur témoignage au sein du monde évangélique francophone.

COURS DE FORMATION

Lancé il y a plus de quarante ans, élaboré et réactualisé par des responsables de l'Association, le cours de formation par correspondance est un outil au service des Églises. Il permet à ceux qui n'ont pas la possibilité de se former dans une école ou un institut bibliques, d'acquérir ou d'améliorer une partie importante de leur équipement pour les tâches auxquelles ils sont ou peuvent être appelés.

INITIATIVES RÉGIONALES

D'autres activités au service des Églises relèvent d'initiatives locales ou régionales :

- des conférences pastorales régionales
- des journées de réflexion
- des camps, colonies et séjours de familles, etc.
- des associations diaconales, des aides vestimentaires, des librairies, etc.

Par ailleurs, l'Église de Mulhouse met à la disposition des Églises les services du « Centre de culture chrétienne », de sa bibliothèque et de son imprimerie.

CAMPS, COLONIES ET SÉJOURS

Des colonies pour enfants, des camps pour adolescents et pour jeunes, des camps familles et des séjours pour le troisième âge sont organisés par des associations émanant de plusieurs Églises de l'AEEBLF. Chaque année, les responsables de ces associations se réunissent pour faire le bilan des séjours précédents et prévoir les suivants. Ils peuvent ainsi faire le tour des perspectives d'activités, des ressources nécessaires, de la législation en vigueur et harmoniser leurs projets. Ils éditent alors un dépliant d'information présentant les séjours de l'année suivante.

EXTENSION

Consciente de sa responsabilité de promouvoir l'extension et l'implantation d'Églises nouvelles, l'Association a nommé un délégué à l'extension qui a pour mission de réaliser les objectifs précédemment définis et d'entretenir les relations avec nos missions partenaires.

Nous croyons que Jésus-Christ a volontairement souffert et qu'il est mort sur la croix. Pour satisfaire à la justice divine, il a offert sa vie parfaite en sacrifice expiatoire pour les pécheurs.

Nous croyons que Jésus-Christ est corporellement ressuscité et qu'il a été élevé au ciel. Il siège à la droite du Père et partage sa gloire. Il intercède auprès de lui pour les siens ; il reviendra pour les prendre avec lui et pour établir le règne de Dieu dans toute sa gloire. Il est le seul médiateur entre Dieu et les hommes. Il sera le juge des vivants et des morts. Il est le Sauveur et le Seigneur.

6. Le salut par Jésus-Christ

Nous croyons que c'est par grâce que les hommes peuvent être sauvés, par le moyen de la foi. Le salut est pleinement accordé à toute personne qui, à la lumière de l'Évangile et sous l'action du Saint-Esprit, met sa confiance en Dieu, se repent de ses péchés et se réclame de l'œuvre expiatoire accomplie à la croix. Placé au bénéfice de la mort et de la résurrection de Christ, le pécheur est pardonné et déclaré juste par Dieu. Baptisé dans l'Esprit qui le régénère, il reçoit la vie éternelle, qui implique le renouvellement de l'être tout entier.

7. Le Saint-Esprit et son action dans la vie chrétienne

Nous croyons que le Saint-Esprit, personne divine, agit en appliquant au cœur les vérités de l'Écriture, avec laquelle il ne saurait être en désaccord. Il produit ainsi, en ceux qui sont élus selon le dessein de Dieu, la vie chrétienne dans son principe et dans ses effets ; il les rend capables d'y progresser et d'y persévérer jusqu'à la fin.

Nous croyons que le Saint-Esprit est donné à tout enfant de Dieu comme acompte et garantie de son héritage éternel. Il révèle et communique les glorieuses richesses de Christ. Pour être véritablement chrétienne, toute prière comme toute œuvre doit résulter de son action. Lui seul peut assurer au croyant la communion avec son Dieu et avec ses frères.

8. L'Église

Nous croyons que Dieu a voulu créer pour lui un peuple nouveau, l'Église, rassemblement de tous ceux qui auront été régénérés et réconciliés avec lui par Christ. Nous croyons que Jésus-Christ est le Seigneur de l'Église. Il la nourrit par sa Parole et la conduit par son Esprit. Il la fera paraître dans sa plénitude et sa perfection finale lors du renouvellement de toutes choses.

Nous croyons que l'Église locale est appelée à manifester, à sa mesure, la réalité du Corps de Christ. Elle est une communauté de croyants nés de l'Esprit, qui, dans l'humilité et conscients de leur faiblesse, veulent vivre ensemble à la gloire de Dieu.

Nous croyons qu'il existe, entre tous ceux qui croient en Jésus-Christ, une unité créée par l'Esprit. Il est du devoir de chaque Église locale et de chaque chrétien de la préserver pour l'honneur de leur Seigneur.

9. Le baptême et la cène

Nous croyons que Jésus-Christ a institué, pour son Église, deux actes symboliques : le baptême et la cène. Les Églises locales veillent à la bonne compréhension de leur sens et en assurent une pratique digne de ce qu'ils représentent.

Nous croyons que le baptême est un acte unique, par lequel le croyant témoigne publiquement de son adhésion à la foi chrétienne. L'immersion est la forme biblique du baptême. Par ce symbole divinement choisi de la purification des péchés, le croyant exprime son union avec Christ dans sa mort, son ensevelissement et sa résurrection, ainsi que son engagement envers son Sauveur et envers ses frères. Le baptême précède logiquement l'entrée dans l'Église locale.

Nous croyons que la cène commémore et proclame la mort expiatoire de Jésus-Christ. Nous croyons que le pain et le vin sont respectivement les symboles du corps et du sang offerts par notre Sauveur sur la croix. En participant à la cène, les rachetés témoignent qu'ils sont un avec Jésus-Christ et en communion les uns avec les autres, dans la joyeuse espérance de son glorieux retour.

10. La résurrection, le jugement final et l'éternité

Nous croyons que tous les morts ressusciteront, les justes et les injustes. Nous croyons au jugement final. Ceux qui auront persévéré dans l'incrédulité subiront consciemment le châtement éternel qu'ils auront mérité, et en vertu de la grâce qu'ils auront acceptée par la foi, les rachetés jouiront d'une gloire éternelle dans la présence de leur Sauveur.

CONVENTIONS

Tous les deux ans, une convention générale rassemble, pendant quelques jours, plusieurs centaines de participants de tous âges. Chants, moments de prière, études, groupes de réflexion, loisirs culturels ou sportifs, initiatives originales, font de ces conventions des temps forts, stimulants et heureux de notre vie commune.

Tous les deux ans également, en alternance avec la précédente, la convention jeunesse fournit à une bonne partie des jeunes de nos Églises la possibilité, non seulement de mieux se connaître, mais de vivre et de consolider leur foi et leur engagement dans la joie et la réflexion.

CONFÉRENCES PASTORALES

Une fois par an, les responsables des Églises se retrouvent en conférence pastorale. Cette rencontre importante constitue un moment privilégié pour le renouvellement de la communion, de l'encouragement réciproque, de la réflexion théologique et pratique, et pour l'élaboration de projets.

VISITES ET ENTRAIDE

Le souci du conseil de l'Association de maintenir et développer les relations fraternelles entre les Églises se traduit notamment par des visites. Celles-ci sont assurées par le délégué aux Églises et une équipe de visiteurs avec lesquels il organise ce travail, sous la responsabilité de la commission Églises et ministères. Celle-ci peut aussi faire appel à d'autres personnes qualifiées pour cette tâche et déléguées pour une mission particulière, qu'elles fassent ou non partie du conseil.

D'autres formes d'entraide existent entre les Églises (soutien régulier ou exceptionnel à un ouvrier ou à d'autres projets de l'Église : construction, achats...). Ces actions peuvent être suscitées par le conseil de l'Association ou venir d'initiatives prises par l'une des Églises.

LE LIEN FRATERNEL

Depuis plus de cinquante ans, dans une forme renouvelée, mais avec toujours le même souci de solidité et de qualité, le mensuel de notre Association constitue un élément essentiel de notre vie commune. Il diffuse les nouvelles des Églises, assure la circulation de la pensée, encourage une réflexion et propose un regard sur la Bible et

Pour mener à bien ces objectifs, l'Association s'est dotée d'une structure simple :

Une assemblée générale réunit annuellement les délégués élus par chacune des Églises. Elle évalue les rapports d'activité qui lui sont présentés, délibère, prend les décisions et formule les propositions d'actions et les projets qui lui paraissent utiles pour tous les aspects de la vie commune des Églises. Les admissions, les radiations d'Églises, les modifications de statuts et la dissolution de l'Association doivent être votées à la majorité des deux tiers des voix présentes ou représentées.

Le conseil de l'Association est élu par l'assemblée générale. Il est renouvelé partiellement tous les deux ans. Il met en œuvre les décisions de l'assemblée générale, assure la gestion courante des intérêts de l'Association et propose le budget. Il considère comme essentiel à sa mission la tâche de suivre, d'accompagner et d'encourager les Églises.

Le conseil de l'Association prépare et convoque l'assemblée générale. Il lui rend compte de ses travaux. Il présente les comptes de l'exercice écoulé et lui soumet un projet de budget pour l'année à venir.

Il répartit entre plusieurs commissions la préparation de ses travaux dans les domaines suivants :

- Églises et ministères,
- Églises sans frontières,
- Études et rencontres,
- Extension et évangélisation,
- Finances et administration,
- Jeunesse,
- ❖ *Le Lien fraternel*, mensuel de l'Association.

Deux permanents salariés à temps partiel :

- un délégué à l'extension (depuis l'an 2000),
- un délégué aux Églises (depuis 2001),

se consacrent, l'un à l'évangélisation et à l'extension, l'autre au ministère d'unité au sein des Églises de l'Association.

1. L'Église locale

Nous croyons que l'Église locale est une assemblée de personnes qui ont reconnu en Jésus-Christ leur Sauveur et leur Seigneur, et qui ont manifesté, par leur baptême, leur engagement à le servir dans la communion de leurs frères.

Chaque Église locale doit, à la mesure des moyens qui lui ont été confiés par son Seigneur, et dans les circonstances qui sont les siennes, contribuer à l'édification du Corps de Christ, en aidant les chrétiens à progresser dans la foi et dans la sanctification. Par sa vie et celle de ses membres, elle rend témoignage à la grâce de Dieu dont elle célèbre la gloire par son culte. Elle annonce l'Évangile et cultive une vision missionnaire. Attentive aux besoins du monde qui l'entoure, elle s'efforce d'y répondre avec sagesse, dans un esprit de compassion et de générosité.

L'Église locale n'a qu'un seul Seigneur, Jésus-Christ. Autonome et responsable pour elle-même devant Dieu, elle est indépendante en matière religieuse de toute autre autorité. Elle ne saurait cependant vivre dans l'isolement et doit, dans la mesure du possible, rechercher et entretenir des relations fraternelles avec d'autres Églises qui partagent la même foi. Pour les Églises qui en sont membres, l'Association évangélique d'Églises baptistes de langue française est le lieu privilégié où elles peuvent vivre une interdépendance et une solidarité respectueuses de leur personnalité.

Nous croyons que les Églises doivent être séparées de l'État. Les chrétiens se soumettent aux autorités civiles, sauf s'il advenait qu'elles veuillent les contraindre à agir contre leur conscience ; ils intercèdent pour elles dans l'intérêt de la paix, de la justice et de la liberté.

2. Ministères

Nous croyons que chaque chrétien est appelé à mettre au service des autres les dons qu'il a reçus de Dieu.

Selon le Nouveau Testament, la conduite de l'Église est confiée à des responsables qui peuvent être désignés de différentes manières : anciens, pasteurs, conducteurs... Ils veillent ensemble à la qualité de l'enseignement et de la vie spirituelle de l'Église locale. Sans jamais dominer sur leurs frères, ils s'efforcent d'être des exemples de vie chrétienne, se souvenant qu'ils devront rendre compte à Dieu de leur service.

L'Église locale a d'autres responsables pour remplir ses diverses missions. Il lui appartient de discerner les personnes les mieux qualifiées par leurs compétences et leur caractère chrétien pour accomplir ces tâches. Quelle que soit leur fonction, ceux ou celles qui

en sont chargés l'assument sous le contrôle de l'Église, dans un esprit de désintéressement, d'humilité, de sagesse et d'amour.

C'est le privilège et le devoir des membres de l'Église de soutenir ceux qui la servent, de les seconder dans leur tâche, et d'avoir pour eux amour et respect, à cause de l'œuvre qu'ils accomplissent.

3. Fonctionnement

Nous croyons que l'Église locale est souveraine dans tous les domaines qui concernent sa vie spirituelle. Cette souveraineté s'exprime dans les assemblées des membres dûment constituées. L'Église s'y efforce de discerner, à la lumière des Écritures et dans la soumission à son Seigneur Jésus-Christ, comment réaliser la vocation que Dieu lui adresse. Chacun de ses membres se met, selon ses moyens, au service de cette vocation.

L'admission des nouveaux membres, prononcée par l'Église locale, crée entre eux tous une union impliquant des droits et des devoirs, communs ou réciproques.

Nous croyons que le respect des droits de la conscience individuelle est enseigné par la Bible. Aucune conviction religieuse ne peut donc être le fruit d'une contrainte. C'est pourquoi nul ne saurait se rattacher à une Église locale sinon de son plein gré et en pleine connaissance de cause. De même, chacun reste libre de s'en retirer, si tel est son choix.

L'un des devoirs de l'Église est de conduire chacun de ses membres vers la maturité spirituelle par l'enseignement de la Parole de Dieu et l'exhortation fraternelle. Mais il peut se rencontrer dans son sein des attitudes ou des opinions qui contredisent l'Évangile de façon grave et évidente. L'Église locale peut alors se trouver dans l'obligation d'exclure, après les avoir solennellement avertis, ceux de ses membres dont la profession de foi est démentie par leur conduite, ou qui se désintéressent manifestement de sa vie, et qui repoussent les exhortations qui leur sont adressées. Ils doivent cependant continuer à bénéficier de la bienveillance et de la sollicitude de ceux qui ont eu la douleur de se séparer d'eux. Ils peuvent, sur leur demande, être réadmis dans l'Église, si l'on constate qu'ils ont changé.

Conscients des exigences de la vocation qui nous est adressée, et de la grandeur de l'espérance qui lui est attachée, nous nous confions « à celui qui peut, par la puissance qui est à l'œuvre en nous, faire infiniment au-delà de tout ce que nous demandons ou pensons.

« À LUI LA GLOIRE DANS L'ÉGLISE ET EN JÉSUS-CHRIST. » (Éphésiens 3.20,21)

Préambule

L'Association évangélique d'Églises baptistes de langue française, dont la fondation a été décidée par les représentants accrédités des Églises de Colombes, Court, La Chaux-de-Fonds, Nîmes, Paris (Bonne Nouvelle) et Tramelan, réunis à Colombes, en conférence officielle les 14 et 15 juillet 1921, a été déclarée définitivement constituée par la conférence générale extraordinaire du 1^{er} novembre 1923, tenue à Montbéliard.

Composition

Article 1

L'Association se compose d'Églises baptistes qui, professant les doctrines et principes exposés dans la confession de foi et dans les principes ecclésiastiques de ladite Association, adhèrent aux présents statuts et qui, sur leur demande, ont été régulièrement admises par une conférence des Églises affiliées.

Objet

Article 2

L'Association a pour objet, dans le respect de l'autonomie des Églises qui la composent et dans le souci de leur unité en Christ :

- 1) de maintenir et de développer les relations fraternelles entre ces Églises ;
- 2) de rapprocher ces Églises en vue d'entreprendre et de poursuivre diverses œuvres d'intérêt commun.

Circonscription

Article 3

La circonscription de l'Association s'étend à la France métropolitaine, à la Suisse et à la Belgique pour les Églises affiliées et, plus généralement, aux pays francophones pour les Églises associées.